

OPES2140 Entreprise: contrôle, diagnostic et stratégie

[45h] 7 crédits

**Enseignant(s):** Isabelle Callens, Stéphane Nassaut, Alexandre Samii

Langue d'enseignement : français

Niveau: Deuxième cycle

## **Objectifs (en termes de compétences)**

- Etre capable de maîtriser les éléments essentiels de la comptabilité des entreprises
- Poser un diagnostic stratégique des entreprises
- Développer une capacité d'utilisation des techniques d'analyse financière nécessaire à la compréhension et au diagnostic des entreprises et des organisations.

## Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours a pour objet l'étude analytique et systémique de l'entreprise, de ses forces et faiblesses et de ses plans de développement. Ce cours, complété par des études de cas, examinera aussi les sources externes et internes d'informations de l'entreprise ou des organisations ainsi que des méthodes de traitements de ces informations.

Il vise à poser un diagnostic sur la stratégie de l'entreprise. Dans ce sens, il constitue une aide à la prise de responsabilités de tous les acteurs présents dans l'entreprise et à élaborer des projets d'action.

La notion d'entreprise tiendra compte de l'expérience professionnelle des étudiants et du contexte économique dans lequel cette notion est utilisée, entre autres dans les pays en développement.

## Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériau pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls.Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées.